

Soutenir *LES PRELUDES DE PONT-AVEN* c'est

accompagner les projets de l'association,

promouvoir une belle programmation de concerts et de conférences sur l'art.

BULLETIN D'ADHESION 2024

Nom(s) Prénom(s)

Adresse.....

E mail.....

Tél fixe.....

Tél portable.....

Je souhaite soutenir Les Préludes de Pont-Aven

- en adhérent

/_/ Adhésion individuelle 20€

/_/ Etudiant, demandeur d'emploi 10€

/_/ Adhésion, couple 30€

- en adhérent en tant que membre bienfaiteur

A partir de 60€ un don fait à l'association "Les Préludes de Pont-Aven", association reconnue d'intérêt général, permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu pour les particuliers (66% du montant versé) ou impôt sur les sociétés (60%).

/_/ Don de 60€ : après déduction fiscale, coût réel 20,40€

/_/ Don de 100€ : après déduction fiscale, coût réel 34€

/_/ Don de 150 € : après déduction fiscale , coût réel 51€

Fait à, le

Cochez la ligne correspondant à votre soutien et envoyez à l'adresse mentionnée ci-dessous ce bulletin avec votre carte d'adhérent. Vous recevrez en retour votre carte d'adhérent datée de 2024 et votre reçu fiscal.

Les Préludes de Pont-Aven 27, rue Louis Lomenech 29930 Pont-Aven

(Les informations communiquées sur votre bulletin sont strictement réservées à l'usage interne de l'association Les Préludes de Pont-Aven)